

<i>Cadre à remplir par l'équipe technique du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche</i>	
<i>Structure</i>	<i>Parc / hors Parc</i>
<i>Date réception</i>	<i>Animateur Parc</i>
<i>Partenaires(s) à contacter</i>	<i>Dossier N°</i>



DOSSIER DE CANDIDATURE Ateliers Pédagogiques à la Maison du Parc



DOSSIER A TRANSMETTRE

PAR LE PORTEUR DU PROJET

AVANT LE 16 AOUT 2019

AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

ET A L'EN OU AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

*Maison du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche – 04 75 36 38 60
Domaine de Rochemure 07380 Jaujac*

Avec le soutien financier de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

&

ardèche
LE DÉPARTEMENT

1/ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

ÉTABLISSEMENT :

École, centre de loisir	
Représenté par	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	

ENFANTS :

Niveau / tranche d'âge	
Nombre d'enfants	

ACCOMPAGNANT(S) :

Nombre d'encadrant	
Enseignant(e) / éducateur (trice) référent(e) :	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
Courriel	

2/ A QUELLE PÉRIODE SOUHAITEZ VOUS VENIR ?

Attention, nous ne pouvons garantir la disponibilité des animateurs, selon les délais, il est possible que nous vous proposons des ateliers différents des choix initiaux (voir page suivante).

	Date
1^{er} vœux	
2^e vœux	
3^e vœux	

3/ LISTES DES ATELIERS ET THÈMES :

Vous avez la possibilité de combiner un atelier pédagogique (encadré par un professionnel) avec une activité de découverte du Domaine de Rochemure en autonomie. Choisissez deux ateliers ou un atelier + une activité en autonomie (cochez)

Ateliers encadrés par un professionnel :		
1	Je découvre le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	
2	La maison du Parc, d'hier à demain	
3	Un autre regard sur le Domaine de Rochemure	
4	Devenir éco-citoyen	
5	La musique naturelle	
6	Le bois de l'arbre à la planche	
7	Les petits détectives de la forêt	
8	La nature ô jardin	
9	Histoire de jardins, histoire au jardin	
10a	De la terre au ciel	
10b	Du ciel à la terre	
11	Les eaux minérales gazeuses	
12	Découverte du pastoralisme	
13	Les monts d'Ardèche dans notre assiette	
14	L'apiculture	
Activités en autonomie :		
A	Sentier d'orientation <i>Un livret & une boussole par enfant nécessaire à demander au Parc</i>	
B	Coulée vive <i>Découverte du site, balade. Carte à demander au Parc</i>	

Vous trouverez les objectifs de chaque atelier sur le site internet <http://education.parc-monts-ardeche.fr/> ou dans le document de [présentation des ateliers pédagogiques](#)

4/ ARGUMENTAIRE

Présenter le projet que vous allez mener avec votre classe ou votre groupe d'enfants et précisez ce que les « Ateliers pédagogiques à la Maison du Parc » apporterait comme plus-value :

.....

.....

.....

.....

5 / LA STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE S'ENGAGE A ;

- **Accueillir un agent du Parc pour une intervention dans la structure** visant à préparer la venue à la Maison du Parc (présentation du Parc et de ses missions, visite virtuelle, explication déroulement de la journée). Intervention d'une durée de 1h, à réaliser environ 1/2 semaines avant l'atelier.
- **Respecter les consignes** suivantes :

LES CONSIGNES A LA MAISON DU PARC ET SUR LE DOMAINE DE ROCHEMURE

LA CIRCULATION

Si vous évoluez sur le sentier pédagogique en autonomie, veuillez respecter la signalétique. Le stationnement d'un véhicule est possible sur le parking de la Maison du Parc ou sur le parking de la commune de Jaujac. La cour intérieure de la Maison du Parc est uniquement un lieu de circulation. Une aire récréative est prévue sur le domaine de Rochemure et à proximité de la Maison du Parc. Des toilettes sont à disposition dans la cour de la Maison du Parc.

LA SÉCURITÉ

Lors de vos déplacements sur le domaine de Rochemure veuillez faire attention aux clôtures électriques. Les bords de la mare sont glissants, faites attention lors de vos déplacements autour. Des bassins sont présents dans la cour intérieure de la Maison du Parc. Soyez attentif pour éviter les éventuelles chutes. Pour les accompagnants de groupe, une trousse de premier secours doit être prévue.

UNE TENUE ADAPTÉE

Pensez à prendre des vêtements adaptés au temps et au terrain :

Casquette / chapeau, Chaussure fermées (type baskets), Bouteille d'eau, pique-nique, Vêtements de pluie.

LA RESPONSABILITÉ

Une salle hors sacs est prévue lors des animations et il est possible de la fermer à clé, sur demande de l'accompagnateur responsable. Les groupes restent sous la responsabilité des accompagnateurs même durant les animations. Il est demandé de respecter la faune et la flore présente sur le domaine de Rochemure. Veuillez ne pas laisser de déchets. Des poubelles sont présentes à l'entrée du domaine.

Dossier à transmettre au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Par mail :

atelierspedagogiques@pnrma.fr

Ou courrier postal :

Service Education

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Domaine de Rochemure

07380 JAUJAC

Fait à

le..... /..... /.....

Signature du demandeur précédé de la mention « Lu et approuvé » :